



Franck Orban

La France et la puissance

Perspectives et stratégies de politique
étrangère (1945–1995)



Quelle relation la France entretient-elle avec sa puissance depuis 1945 ? Le sujet est ici abordé dans une double approche épistémologique. La première, théorique, souligne l'antagonisme entre les deux courants majeurs de la pensée politique, à savoir le réalisme et le libéralisme, et rappelle la nécessité de voir la notion de puissance en relation avec d'autres notions telles que le déclin et la décadence. La seconde, plus historique, analyse les stratégies mises en place par les chefs d'Etat et de gouvernement français pour préserver la puissance, en prévenir la perte ou bien en accroître l'étendue entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'aboutissement du deuxième septennat de François Mitterrand en 1995. Au delà de l'évaluation relative de telles stratégies, c'est avant tout la question de l'adéquation entre volonté affichée et moyens affectés dans un contexte donné qui reste au cœur du débat sur la puissance française.

Franck Orban est docteur en histoire contemporaine, chercheur à l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire de Norvège et maître de conférences à l'Université d'Oslo. Il a collaboré à diverses publications sur la défense européenne et scandinave et a dirigé pendant dix ans le projet « France » au sein du think-tank norvégien *Europa-programmet*.

La France et la puissance

Publications Universitaires Européennes

Europäische Hochschulschriften
European University Studies

Série XXXI
Sciences politiques

Reihe XXXI Series XXXI
Politikwissenschaft
Political Science

Vol./Bd. 602



PETER LANG

Frankfurt am Main · Berlin · Bern · Bruxelles · New York · Oxford · Wien

Franck Orban

La France et la puissance

Perspectives et stratégies de politique
étrangère (1945–1995)



PETER LANG

Internationaler Verlag der Wissenschaften

**Information bibliographique de la Deutsche
Nationalbibliothek**

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliographie ; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

ISSN 0721-3654
ISBN 978-3-653-00900-2

© Peter Lang GmbH
Internationaler Verlag der Wissenschaften
Frankfurt am Main 2011
Tous droits réservés.

L'ouvrage dans son intégralité est placé sous la protection de la loi sur les droits d'auteurs. Toute exploitation en dehors des étroites limites de la loi sur les droits d'auteurs, sans accord de la maison d'édition, est interdite et passible de peines.

Ceci vaut en particulier pour des reproductions, traductions, microfilms, l'enregistrement et le traitement dans des systèmes électroniques.

www.peterlang.de

SOMMAIRE

Remerciements	ix
Avant-propos de Bertrand Vayssière	xi
Introduction	1

PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE DE LA PUISSANCE

Chapitre 1 : Un monde de gladiateurs? L'analyse réaliste de la puissance	13
Raymond Aron et l'école réaliste française	19
L'héritage aronien et l'analyse de la puissance	31
La puissance des Etats en question	42
La puissance militaire en question	49
Le renouveau de l'approche réaliste par la géoéconomie	56
Conclusion : L'analyse réaliste de la puissance ; un concept dépassé ?	61
Chapitre 2 : Un monde sans gladiateurs? La critique de l'analyse réaliste de la puissance	65
L'approche libérale de la puissance en France	66
La critique de l'analyse réaliste de la puissance	75
Le renouveau conceptuel et la remise en cause de la puissance	86
De la remise en cause à la négation de la puissance	92
Conclusion : La puissance ; cible ou enjeu entre libéraux et réalistes ?	103

Chapitre 3 : La puissance évanouie ?	
Peur du déclin, hantise de la décadence	107
La France entre le déclin et la décadence	108
L'enracinement du sentiment déclin	121
Les accélérateurs de déclin : l'Indochine, Suez, l'Algérie	128
Le retour du sentiment de déclin après 1989-91	136
L'exclusivité perdue du pré-carré africain	139
Les déceptions onusiennes	140
Une Europe « otanisée » ?	146
Une remise en question de la dissuasion ?	150
L'Europe : un jardin à la française en jachère ?	155
Conclusion : Une France en déclin : un jugement prématuré ?	166

SECONDE PARTIE :
APPROCHE EMPIRIQUE DE LA PUISSANCE

Chapitre 4 : Renouer avec la puissance ?	
Défis et stratégies (1945 - 1995)	171
La puissance enrayée ? La fin de la Seconde Guerre mondiale et la IVe République (1945 – 1958)	175
Le déclassement de la puissance française	175
Les trois défis de la IVe République	179
Un bilan contrasté, mais des options importantes pour l'avenir	191
La puissance proclamée? La République gaullienne (1958 – 1969)	197
Rétablir les bases de la puissance : institutions, économie et décolonisation	199
Une puissance projetée vers l'intérieur autant qu'à l'extérieur	214
Un projet de puissance rédempteur	214

La puissance tournée vers l'extérieur	217
Bilan du projet de puissance de De Gaulle	240
La puissance confirmée ou contestée ?	
Pompidolisme et giscardisme (1969 – 1981)	245
L'héritage confirmé : les années Pompidou	246
L'héritage contesté : le septennat de Valéry Giscard d'Estaing	254
Bilan des mandats pompidolien et giscardien	275
La puissance refondée ?	
Les années Mitterrand (1981 – 1995)	277
François Mitterrand : un antigaulleiste réaliste ?	277
Une France socialiste dans un monde solidaire	288
Une France européenne dans un monde en mutation	316
Mitterrand et l'émergence d'un nouvel ordre global	331
Le projet mitterrandien face à la réalité des crises	365
Conclusion : la décennie Mitterrand ; un bilan en demi-teinte	382
Conclusion	387
Postface de André Nouschi	397
Bibliographie	403
Index des noms	449

REMERCIEMENTS

Dans le cadre de cet ouvrage, mes remerciements les plus sincères vont tout d'abord à la Faculté des Lettres et au Département de littérature, de civilisation et des langues européennes de l'Université d'Oslo pour leur soutien à la réalisation et à la publication de cette thèse. Je suis également infiniment redevable envers les personnes suivantes : mon directeur de thèse M. Øyvind Østerud, professeur à l'Institut de sciences politiques de l'Université d'Oslo, pour sa direction éclairée et sa patience à mon égard ; M. Svein Erling Lorås, responsable des études de civilisation française au Département de littérature, de civilisation et des langues européennes de l'Université d'Oslo, pour ses remarques toujours pertinentes ; M. Christian Harbulot, directeur de l'École de guerre économique (EGE) à Paris pour ses encouragements répétés ; M. André Nouschi, professeur honoraire à l'Université de Nice Sophia Antipolis, pour ses rappels à l'ordre judicieux, mais aussi Mme Joséphine Sconza et M. Fabrice Pasty pour la correction attentive des épreuves. Un grand merci enfin à M. Bertrand Vayssière, maître de conférences en histoire de l'Europe à l'Université de Toulouse Le Mirail et responsable de la revue *Cahier d'histoire immédiate*, ainsi qu'à M. Nouschi, pour leur contribution à cette étude.

Oslo, mars 2011
Franck Orban

AVANT-PROPOS

La notion de puissance a besoin d'un rapport à l'autre (ou plutôt aux autres) pour être opérationnelle. Elle s'impose alors d'elle-même et à tous, amis comme ennemis : la « capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités » (Raymond Aron) permet à celle-ci de faire ce qu'elle veut faire, ou de ne pas faire ce qu'elle ne veut pas faire sur la scène du monde. Pas de doute, cette notion s'accommode bien d'un système où règne la loi du plus fort, la seule faiblesse de cette loi étant que la puissance peut changer de camp, comme l'ont si bien écrit Jean-Baptiste Duroselle ou Paul Kennedy : de fait, l'histoire a démontré qu'aucune domination politique, aussi éclatante aux yeux des contemporains fut-elle, n'a été éternelle. La faute à ce système westphalien, en place depuis la signature des Traités éponymes, où la lutte, violente ou larvée, ne s'épuise jamais, entretenant chez tous un état de guerre, comme une épée de Damoclès toujours prête à tomber sur les peuples et leurs gouvernants. Nous sommes ainsi dans un système interétatique étanche et cloisonné, suivant trois principes intangibles : chaque État reconnaît la souveraineté externe de l'autre ; le principe d'ingérence est proscrit entre eux ; un équilibre doit être respecté entre les États, de manière à ce qu'aucun ne parvienne à l'hégémonie.

De fait, l'idée de puissance a rarement été écartée de la pensée des hommes. Quelques-uns d'entre eux ont pu espérer aménager, même de manière temporaire, la tendance naturelle aux États à l'agressivité ou à la défiance, et permettre de faire enfin de ce « non-événement » (John Mueller) qu'est la paix la constante des relations internationales. Peine perdue depuis des siècles, notamment dans cette Europe si rationnelle quand elle pose des principes universels pacifiques, et si peu encline à les respecter lorsqu'elle s'adonne à ses propres pulsions destructrices. L'expérience démontre que les traités de paix sont tous éphémères, suivant les principes de Machiavel au « Prince » : « Il ne serait pas bon, sans doute, si les hommes étaient tous gens de bien, mais comme ils sont méchants et qu'assurément ils ne tiennent pas leur parole, pourquoi devriez-vous tenir la vôtre ? Et d'ailleurs un prince peut-il manquer de raisons légitimes pour colorer l'inexécution de ce qu'il a promis ? ».

Suivant ces principes réalistes, peut-on dire que la puissance se pose en garant de la concorde internationale ? Oui, mais cette situation n'est pas amenée à durer, car, suivant jusqu'au bout la logique des règles westphaliennes citées avant, chaque État a le droit d'assurer sa survie par tous

les moyens qu'il pense nécessaires. Une théorie justifie d'ailleurs le fait que la « balance of powers » peut être sans cesse dérégulée, par exemple lorsqu'une puissance se sent menacée par les agissements d'un État jugée secondaire, dans le camp adverse ou dans son propre camp. De fait, les ambitieux ne manquant pas, le monde est perpétuellement sur le qui-vive, la globalisation de la politique rendant encore plus éphémère toute hégémonie. Nous l'avons dit auparavant : l'histoire est remplie de ces puissances qui ont du rendre les armes à un moment ou à un autre, sous la pression d'autres États (empire ottoman), à cause d'une surexpansion impériale (URSS), ou de facteurs que nous ne connaissons jamais (empire maya). La théorie des « cycles de puissance » (Robert Gilpin, Kenneth Organski) devrait rappeler certains acteurs à la modestie, l'éternité n'étant pas de ce monde.

Franck Orban, dans cet ouvrage intelligent et subtilement argumenté, a concentré sa réflexion sur la notion de puissance en France. Après y avoir fait une partie de ses études (Nice, Caen), il a joint Oslo et la Norvège, où il vit depuis une vingtaine d'années. Auteur d'articles et d'ouvrages de stratégie et de sciences politiques, membre d'un think tank norvégien travaillant sur les questions de diplomatie et de sécurité européenne (Europa-programmet) entre 1995 et 2005, il a récemment soutenu sa thèse avec succès (le 19 mai 2009) à l'université d'Oslo pour obtenir le degré du doctorat en sciences humaines. Nous avons la chance qu'il la publie ici.

S'aidant précisément de son regard d'« expatrié », qui lui offre un recul géographique et personnel sur la réalité politique hexagonale, Franck Orban propose dans son livre de revenir sur les fondements du mot « puissance » en France, en s'aidant de manière fort argumentée des instruments de la réflexion offerts par la pensée historique et géopolitique. Inspiré par l'école réaliste, son travail porte essentiellement sur la politique extérieure, et ne s'intéresse qu'aux acteurs de celle-ci, sans pour autant ne retenir que la dimension militaire de la question. L'étude est faite à partir de sources écrites et de discours transcrits, ainsi que de sources secondaires, dont un nombre impressionnant d'ouvrages, d'articles et de sites Internet.

Cette réflexion sur le thème de la puissance à partir du cas français se révèle fructueuse, dans la perspective de l'approche historique qui la suit, offrant une grille de lecture du concept, tout en permettant de dresser un état des lieux théorique et bibliographique de la recherche dans notre pays.

D'emblée, Franck Orban nous rappelle que le thème de la « puissance » n'est abordé que timidement en France, embourbé qu'est ce pays dans la contradiction à laquelle son histoire révolutionnaire l'a mené (faire le bien, mais par la violence, contre une partie de l'Europe et des citoyens eux-

mêmes), alors que les Français ressentent eux-mêmes une méfiance instinctive à l'égard de cette puissance, conséquence d'un passé fait de querelles internes qui ont bien souvent profité à ses adversaires. Nous avons ainsi un grand retard par rapport aux Allemands dans le domaine de la géopolitique (Friedrich Ratzel, 1887), plus concernés qu'ils ont été par la recherche d'un espace vital et d'une projection vers l'extérieur qui ne s'embarrasse pas de principes, à la recherche exclusive des instruments pour y parvenir. Lorsqu'une géopolitique française fait son apparition à l'orée de l'entre-deux-guerres, elle semble totalement imprégnée des principes du Traité de Versailles de 1919 (qui coïncident avec notre influence du moment) et oublie de préparer la guerre. Toutes les sciences humaines nationales sont caractérisées par cette carence : la polémologie et l'histoire politique sont ainsi délaissées par les Annales, au profit d'une histoire sociale et économique privilégiant le long terme et délaissant les acteurs du politique. Une véritable école n'apparaît dans notre pays que dans le dernier tiers du siècle, notamment autour de la revue Hérodote. C'est peu, et cela explique le manque de lisibilité en France de ce que l'on appelle la « mondialisation », plus fantasme qu'analyse raisonnée d'un monde extérieur où la recherche de puissance revient à l'ordre du jour. Il faut donc revenir aux fondamentaux, et présenter les grandes écoles des relations internationales, ce que Franck Orban fait, en donnant à chaque fois un aperçu de la contribution française.

A tout seigneur tout honneur, il commence par une présentation de l'école réaliste, approche empirique et philosophie de l'action, où les notions de « raison d'État » et d'« équilibre des puissances » ont toute leur place. En France, Raymond Aron a tenté une approche originale de cette vision, notamment dans Paix et guerre entre les nations (1962), où il rejette l'aspect uniquement matérialiste de la puissance, étant partisan d'une approche plus sociologique qui introduit les idées et les sentiments dans les décisions des principaux acteurs. L'attraction des paradigmes aroniens est dès lors forte, même si le penseur français n'a pas fondé une école. On compte tout de même des héritiers comme Pierre Hassner ; concernant l'histoire, Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle ont intégré la notion de « forces profondes », et ont revisité à cette aune la notion de puissance à l'heure de l'apocalypse nucléaire. Ainsi, Duroselle estime-t-il, contre toute évidence, que les États qui ont la bombe ont une puissance militaire potentielle exponentiellement supérieure que les grands États du passé, mais une puissance réelle en baisse face à la menace des destructions massives, la rétorsion devenant en soi menace absolue et sans recours. La puissance est ainsi transitoire, et c'est d'abord la perception qu'en ont les contemporains qui lui donne son fondement (René Girault, Robert Frank).

La fin de l'ordre de Yalta remet en question deux piliers de la pensée réaliste : en effaçant le risque majeur cité précédemment, la protection de l'État paraît moins indispensable, dans le même temps où la mondialisation des échanges semble faire sauter les frontières. La formule étatique reste cependant une référence universelle, comme le montre la brusque augmentation de souverainetés qui succède à la Seconde Guerre mondiale puis à 1989, de même que la multiplication des acteurs et des dangers va dans le renforcement de la puissance militaire, alors qu'il y a d'évidentes d'interactions entre espace économique et espace politique.

Qu'en est-il de l'école libérale ? La première chaire de relations internationales en France ne date que de 1986, ce qui explique la domination des paradigmes anglo-saxons dans cette matière. Cependant, la pensée libérale a ses partisans depuis longtemps en France, qui parlent, plus qu'ailleurs, d'affaiblissement des États, d'interdépendance et de solidarité internationale : Emeric Crucé, l'abbé de Saint-Pierre, Quesnay, Montesquieu, Saint-Simon, Proudhon, Léon Bourgeois ou Aristide Briand sont de dignes représentants de cette pensée, qui étudie la société internationale avec les mêmes instruments que la société civile. Cette école revisite l'idée de puissance, surtout après 1945, car le nucléaire remet en question la puissance en tant que telle, de même que les déconvenues françaises de cette période, de 1940 jusqu'à Suez et l'Algérie. Les Nations Unies et les Trente glorieuses sont un autre aspect de l'internationalisation à laquelle ne peut échapper la stratégie d'un État, sans compter l'approche sociologique qui évoque l'interdépendance, la multiplication des acteurs et l'imbrication entre politique intérieure et extérieure.

Dès lors, il s'agit de parler d'influence plutôt que de puissance, qui met en avant des nations « secondaires » à l'image de l'Allemagne ou du Japon, dans le même temps où un empire comme l'URSS finit par s'écrouler. Le principal représentant de cette école est en France Marcel Merle, alors que le renouveau se fait avec Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts qui ajoutent à leur réflexion des traits culturels et identitaires. La puissance ne veut rien dire dans un monde où le recours à la guerre des grands États signifie l'apocalypse, avec l'intrusion d'une privatisation de la puissance militaire, dont le terrorisme est un parfait exemple, surtout à la fin de la période étudiée ici.

Franck Orban réserve judicieusement un chapitre consacré à l'étude du déclin et de la décadence en France, thème qui se révèle un « sport national », et ancien. Ces sujets, très liés à l'inconscient collectif (surtout le second terme qui relève du mythe et du fantasme) ont été réactivés avec la fin de la Guerre froide. Il est un fait que certaines ex-puissances, telles l'Autriche ou la Suède,

ne semblent pas regretter leur ancien statut, et ne plus céder à la nostalgie. La France, au contraire, ne cesse de soupirer après son glorieux passé, mais cette tendance, qui remonte à la guerre de Cent Ans, n'est pas forcément liée à la perte réelle de la puissance. Ce mouvement est cependant d'abord lié à des périodes de mutations qui remettent en cause les certitudes de la puissance, que ce soit 1870 ou 1940, sans parler de la suite (la colonisation au moins avait « rattrapé » l'humiliation de Sedan, alors que la décolonisation succède sans transition à la fin de la Seconde Guerre mondiale). 1870 reste cependant le parangon du déclin, assimilé sans débat à une décadence : première défaite de la France face à un seul pays comme conséquence d'un retard technologique coupable, elle est une leçon terrible pour les contemporains et ceux qui suivent, alors que le pays ne peut plus se passer d'alliances, qui ne sont pas toujours sûres. Les contemporains ne sont cependant pas à l'écoute des sirènes d'alerte qui se rapprochent, comme le montre le peu d'audience d'un de Gaulle qui pariait sur « l'état de surprise chronique » qu'offrait l'arme motorisée : l'impuissance l'emporte avec Munich. Après la déroute de la Seconde Guerre mondiale, Suez est la dernière occasion pour la France de monter une opération unilatérale, poursuivie qu'elle est par le « syndrome de Munich », mais l'événement, au-delà de son échec, reste cependant important par ses conséquences : le détachement par rapport aux États-Unis qui ouvre la voie au départ de l'OTAN, et le début d'une stratégie qui place l'Europe au cœur de l'action. En effet, la mutation de la puissance est très bien comprise par de Gaulle : il faut se débarrasser de l'Algérie et se doter de l'arme nucléaire.

Dès lors, une baisse du sentiment d'infériorité est visible à travers trois facteurs, nouveaux pour les Français d'alors : plus de défaite militaire, pas de perte de territoire subséquente, stabilité politique intérieure. La France cultive désormais son pré carré africain, sans toutefois se présenter comme une puissance globale. Elle cultive cet état jusqu'à l'année 1989, qui constitue un redoutable défi pour la France, dans la mesure où ce pays jouait jusque-là de son positionnement entre les deux Grands. Après des espoirs placés dans le multilatéralisme, le 11 septembre a montré les faibles marges du système onusien et de ce que la France souhaitait en faire. Il faut ajouter les déceptions françaises en Europe où l'OTAN reste la référence, à l'Ouest comme à l'Est.

La France, dans ce « nouveau monde », doit donc exister en fonction de l'attitude qu'elle adopte face aux États-Unis. De plus, le contexte mondial remet en cause le rôle du nucléaire (revendications de l'Allemagne et du Japon pour entrer au Conseil de sécurité, provocations de Saddam Hussein, terrorisme, armes de destruction massive) ; or, la dissuasion atomique reste au cœur du dispositif stratégique français : il faut donc accepter de s'adapter en passant à une armée de type expéditionnaire (les États-Unis ont montré la voie). Dans le même temps, l'Europe pose problème, car, pour la France, elle

s'appuyait d'abord sur les contraintes imposées à l'Allemagne. D'où une attitude réactive plutôt que proactive, qui fait que la France entre dans l'Europe fédérale à reculons, sans véritables solutions de rechange.

La seconde partie abordée par Franck Orban dans son ouvrage se présente sous la forme d'un historique en quatre parties.

L'attitude de la IV^e République face à la politique étrangère représente un épisode particulier, après le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci est d'emblée placée sous le signe de l'ambiguïté, dans un monde qui se découvre brutalement bipolaire. Cela dit, un retour vers la puissance semble réel. L'historien Georges-Henri Soutou parle ainsi du triptyque qui caractérise ce retour apparent dès la fin de la guerre : statut de puissance occupante en Allemagne, place au Conseil de sécurité de l'ONU, centre de gravité d'un mouvement européen renaissant. En ce qui concerne ce dernier point, peut-on dire que l'Europe est un idéal (Gérard Bossuat) ou bien un « repli stratégique » (Stanley Hoffmann) de la IV^e République ? En tout les cas, le système profite économiquement aux Allemands et aux Français, préservant pour l'avenir ce qui paraît être le nouveau vecteur de la puissance, et qui est l'atome. Parallèlement, le choix de l'atlantisme montre que les Français, pour un temps, ont renoncé à une vocation mondiale : leur pays est d'abord un « pauvre qui rentre dans le rang » (Jean-Pierre Rioux).

Cela dit, malgré toutes les couleuvres qu'elle avale, la France gagne une garantie américaine après laquelle elle avait vainement couru en 1919-1920. Il faut pour cela renoncer à la traditionnelle alliance de revers. Dans le même temps, la mauvaise adaptation aux problèmes coloniaux s'explique par le fait que l'Hexagone reste identifié à Vichy et l'Empire à de Gaulle, ce qui entraîne une attitude crispée des dirigeants, à l'origine d'une suite d'échecs qui emportera le régime. On ne voit cependant pas les efforts que la IV^e a entrepris et réussis, que ce soit la prise en compte de l'approche multilatérale et technocratique, ou l'accomplissement d'un compromis entre stratégies internationales et défense des intérêts nationaux, comme le montre la mutualisation voulue par le Plan Schuman.

Pour de Gaulle, objet du chapitre suivant, la politique internationale prime. Sa vision est un mélange de critères militaires (hard power pour reprendre la terminologie actuelle) et de prestige (soft power). La première phase de son action repose sur l'affirmation de la France, mais essentiellement sur un mode déclaratoire. Dès 1963, une fois levée l'hypothèque coloniale et réalisée la présidentialisation du régime, sa rhétorique devient plus opératoire, notamment à partir du « domaine réservé ». L'importance constitutionnelle du chef d'État, qui symbolise le pouvoir de ce même État, se fait surtout à partir de 1962, et accompagne une

réhabilitation de la sphère publique. L'économie reste quant à elle en retrait, même si elle sert fortement le politique. De Gaulle évolue sur la question de la colonisation, au point d'engager la France sur la scène mondiale aux côtés des pays du Tiers Monde. Son projet de puissance est basé sur une stratégie « en embuscade », notamment contre les États-Unis, de Phnom Penh à Québec. L'activisme gaulliste est cependant réaliste avant tout (Stanley Hoffmann parle de « révisionnisme light », qui met de côté toute idéologie), et se montre totalement conscient des limites que la bipolarisation pose à toute entreprise isolée de la France. Dans les faits, l'Europe prend moins d'importance après 1963, relayée par le Tiers Monde, alors que la France est désormais puissance nucléaire et obtient le fameux « pouvoir égalisateur de l'atome » défini par Pierre-Marie Gallois. On doit cependant noter le peu d'impact du gaullisme dans les écrits anglo-saxons, comme chez Paul Kennedy, qui s'explique par le fait que la politique extérieure gaullienne est avant tout « introvertie » (Michel Jobert), visant d'abord à réconcilier les Français avec leur propre pays.

Le pompidolisme et le giscardisme sont traités dans le même chapitre. Le premier privilégie l'économie et ne se contente pas de l'autosuffisance du projet gaullien. L'ombre du général est cependant très forte, alors que la crise s'invite dans les débats, et que le septennat de Pompidou est écourté. Il n'y a plus de « braquage anti-américain » avec Valéry Giscard d'Estaing, qualifié d'« européen atlantiste », comme le montre la formule du G7 qu'il inaugure. La mollesse de ses réactions face au retour de la Guerre froide attire cependant de nombreuses critiques. Dans l'ensemble, les deux présidents prennent leurs distances avec la composante nationaliste de la puissance gaullienne, dans un monde bouleversé dans ses certitudes où les marges de manœuvre sont limitées.

Les années mitterrandiennes méritent un traitement de faveur, tant la notion de puissance y est discutée et en apparence transformée. François Mitterrand, après avoir critiqué le régime de la Ve République, en devient un digne représentant. Il est gêné aux entournures par une politique étrangère qu'il a lui-même dénoncé comme « gaullienne », et par une participation des communistes qui le bloque et qui inquiète le monde occidental. L'économie, si méprisée par les Français, revient cependant sur le devant de la scène : le choix de la rigueur qu'induit le maintien du franc dans le SME contre toute politique de relance signe la fin du colbertisme et démontre les limites d'une politique de puissance autonome en matière budgétaire et financière (certains parlent alors d'un « 1940 monétaire »). On peut voir la question différemment, et dire que ce tournant européen obéit d'abord à un changement de stratégie française : il s'agit de créer un pôle monétaire européen affranchi de la domination du dollar, quitte à s'aligner sur le

deutschemark. Même si, parallèlement, Mitterrand souhaite en faire plus en direction du Tiers Monde, il reste isolé : le réalisme passe aussi par là, le seul multilatéralisme étant alors celui du FMI. Le pragmatisme s'impose également à cause de raisons internes, comme le montre le triomphe de la *realpolitik* élyséenne avec le remplacement, aux affaires africaines, de Jean-Pierre Cot par Christian Nucci dès la fin 1982. Mitterrand va réaffirmer son atlantisme et se rapprocher des Américains à l'occasion de la crise des euromissiles. Son discours annonce également un renforcement de l'alliance franco-allemande. Il tente tout de même de ne pas se faire dépasser par les Américains, surtout après l'Initiative de Développement Stratégique lancée par Ronald Reagan : le lancement du projet Eurêka se veut une réponse, qui plus est européenne, mais ne donne pas les résultats escomptés.

Selon Hubert Védrine, le tournant de la politique de Mitterrand est 1984, où l'Europe prend le dessus, entraînant pour la France une reformulation des intérêts nationaux dans un cadre plus large. L'efficacité l'emporte sur l'idéologie, comme on peut le voir avec l'attitude de Mitterrand pendant la cohabitation, signifiant pour notre pays une baisse de la marge de manœuvres dans nos choix stratégiques et politiques en matière extérieure et même intérieure. 1989 représente un moment fort des relations franco-allemandes : après les peurs vient la raison. Avec la question de la monnaie européenne qui est une obsession de la France, et le résultat d'un marchandage avec l'Allemagne, Mitterrand « déterritorialise » l'intérêt national dans le même temps où Helmut Kohl « l'europanise ». Cet intérêt pour l'Europe et son approfondissement explique les réticences et les maladresses françaises face à l'Europe de l'Est et au lien transatlantique. Il y a tout de même rapprochement avec Kohl, mais aussi soutien, par réalisme et nécessité, aux enceintes internationales et au multilatéralisme. C'est au nom de cela que Mitterrand engage la France dans la guerre du Golfe. Dans un premier temps, il a cherché l'accommodement (ce qui a été mal vu par les alliés), puis la France se voit contrainte de « conserver son rang » en participant au conflit.

Le résultat est bien décevant, puisque ce pays a fini par jouer le jeu de Washington et, avec ses tentatives maladroites et isolées, a contribué à discréditer un réel effort européen. Celui-ci échoue également dans les Balkans, où la vision française a été caricaturale. Cela dit, le Livre blanc sur la défense de 1994 semble accorder moins d'importance à l'« indépendance » et à la dissuasion, plus soucieux d'une coordination européenne des efforts politiques et militaires. Il faudra tout de même attendre la fin des essais nucléaires, le 27 janvier 1996, pour que le primat atomique passe, du moins en apparence, au second plan des préoccupations élyséennes.

Ainsi, la France, malgré ses déboires, n'a pas vraiment renoncé à la puissance, même si les faits démontrent que son influence globale a largement fléchi. Peut-être cet état schizophrénique explique-t-il que les Français, obnubilés par leur passé, sont si peu cléments avec eux-mêmes, et si sceptiques face à un monde dont on sent bien qu'il échappe de plus en plus à leur lecture, eux qui pensent encore leur nation comme « universelle ». Cette tendance n'empêche cependant pas les adaptations, comme le montrent les tentatives les plus récentes qui, à travers l'Europe, cherchent à mettre en place une puissance « partagée », qui permettrait à la France de ne pas sombrer totalement dans l'insignifiance. Le traité de coopération en matière de défense et de sécurité qu'elle a signé le 2 novembre 2010 avec la Grande-Bretagne semble même signifier une décrispation du pays sur la question de la simulation des essais nucléaires, qui verrait se mettre en place une véritable coopération entre Londres et Paris.

Au terme de son ouvrage, on peut dire que Franck Orban a réussi son pari, qui consistait à mettre en relief les contradictions théoriques dans lesquelles la France se débat à propos de l'idée de puissance. L'historique qui appuie cette démonstration est rempli de faits pertinents et de remarques toujours soucieuses d'explicitier les évolutions, et de les remettre dans leur contexte. On aurait envie que la réflexion se poursuive, et savoir ce que l'auteur pense de l'évolution actuelle de l'idée de puissance, en l'appliquant à l'Europe, et en nous éclairant sur la rivalité qui oppose de plus en plus cette dernière aux États-Unis.

Qui a le plus d'influence entre les deux dans le monde d'aujourd'hui ? La prime revient incontestablement à Washington, qui a les moyens de la puissance bien évidemment, mais également la capacité de formuler une vision du monde et de l'imposer. À preuve, depuis le 11 septembre 2001, le mot « mondialisation » n'a plus la même valeur explicative qu'avant : le paradigme dominant est désormais la « guerre contre la terreur », formulée et incarnée par les États-Unis, qui opèrent ainsi sans complexe une confusion entre eux-mêmes et l'universel. Certes, la propension de l'Occident à définir l'agenda international a toujours eu cours, mais mettre en scène l'Histoire n'est pas innocent : formuler une vision du monde en incarnant une vérité et une valeur universelle est bel et bien un enjeu de puissance, et la guerre que l'on définit, de même que les ennemis que l'on fustige, peuvent aussi bien être une réalité qu'une représentation subjective des faits internationaux, dont il faut connaître l'origine.

C'est ainsi que le 11 septembre s'est imposé comme fait signifiant pour une grande partie des contemporains, non seulement de par sa dimension

inédite et cruelle, mais également et surtout parce qu'il touchait « la » Puissance, reconnue par tous, en plein cœur. La date et l'heure (8h48 et 9h03) prennent tout leur sens dans le processus mémoriel. L'événement traumatique a ainsi une double signification : la portée universelle vu le symbolisme du lieu détruit, et, lié à cela, la remise en cause de la toute-puissance américaine, incarnée précisément par ce lieu et sa signification. Dans la fabrique de l'événement, ce ne sont pas seulement les Américains qui sont invités à réagir, mais également tous les hommes de bonne volonté, liés par leur condamnation de la violence, et leur rejet d'un ennemi perfide et invisible, donc lui aussi universel. Dès lors, le 11 septembre devient une date pouvant postuler au rôle de date césure marquant la fin de la Guerre froide, plus que le 9 novembre 1989 « européen », lié à l'euphorie et à la croyance en une fin « heureuse » de l'Histoire : le 11/9 plutôt que le 9/11 !

Souhaitons que ces réflexions puissent stimuler dans un proche avenir la recherche très originale de Franck Orban, et qu'il nous amène ainsi, à travers ce questionnement européen, à porter un regard sur la France du XXI^e siècle, prolongeant ce qu'il a brillamment écrit dans ce précieux ouvrage.

Bertrand Vayssière,
maître de conférences en histoire de l'Europe,
responsable de la revue *Cahier d'histoire immédiate*,
Université Toulouse II- Le Mirail.

INTRODUCTION

Cette étude a pour objet la relation que la France entretient avec sa puissance depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à l'achèvement du second septennat de François Mitterrand, et les stratégies que les chefs d'Etat et de gouvernement français ont mis en œuvre en matière de politique étrangère pour conserver cette puissance, pallier un risque de perte de puissance, ou bien pour recouvrer ou accroître la puissance de la France.

Deux raisons principales ont motivé le choix d'un tel sujet. La première est l'opacité quasi permanente qui entoure le sens du mot « puissance » dans le vocabulaire politique français, alors que ce mot est une référence qui irrigue continuellement les discours prononcés par les chefs d'Etat ou de gouvernement, ou encore par les ministres des Affaires étrangères ou de la Défense. Il m'a donc semblé indispensable, afin d'entrevoir la place qu'occupe la France dans le système international, de revenir sur les fondements de cette notion et, à travers l'analyse de l'histoire contemporaine, d'examiner la réalité de cette puissance pour en saisir la nature, les contours, mais aussi les limites.

La seconde raison qui a motivé le choix de cette étude découle directement de l'avantage qu'on peut retirer d'un établissement à l'étranger, c'est-à-dire le recul par rapport aux événements étudiés. Cette position particulière est du reste parfaitement résumée dans la pensée suivante de Blaise Pascal : « *Vérité au deça des Pyrénées, erreur au delà* ». ¹ Il s'agit en l'occurrence d'un décalage fréquent entre le discours sur la puissance de la France qui est tenu à l'intérieur de l'Hexagone et la perception que l'on a de cette même puissance à l'étranger. Ce paradoxe m'a conduit à vouloir comprendre ce qu'est vraiment la puissance de la France en tant que projet politique et si les chefs d'Etat et de gouvernement qui sont censés développer des stratégies de puissance ont toujours eux-mêmes une idée claire de l'objectif qu'ils veulent atteindre.

La méthodologie de cette étude est clairement inspirée de l'approche réaliste que l'on rencontre notamment dans la discipline des relations internationales. Celle-ci pose le principe d'un système international qui se veut anarchique et dans lequel les Etats luttent les uns contre les autres pour assurer leur survie, leur sécurité ou leur contrôle sur d'autres unités politiques.

¹ PASCAL B., *Pensées*. Paris, Guillaume Desprez, 1670, chapitre XXV, p. 190.

Je considère que la fin de la Guerre froide, la décennie 1990 et le processus de mondialisation n'ont pas conduit à la « fin de l'histoire » comme le prévoyait le politologue américain Francis Fukuyama, mais bien au contraire au retour en force de l'histoire, marqué par la résurgence des nationalismes et la compétition de puissance entre Etats. Cette perspective ne devrait de surcroît pas s'estomper si l'on considère que le XXI^e siècle verra sans doute l'avènement ou la confirmation de nouvelles puissances telles que la Chine, l'Inde ou encore le Brésil. L'analyse réaliste, quelque peu affaiblie au sortir de la Guerre froide, me paraît en conséquence un paradigme qui reste valable pour l'étude des relations internationales, et plus particulièrement pour celle du concept de puissance. Son utilisation a deux conséquences pratiques dans le cadre de cette analyse.

J'associe tout d'abord à dessein le mot « puissance » à une dimension externe, c'est-à-dire à la projection de la volonté d'un acteur vers l'extérieur et à son imposition à d'autres acteurs. Le mot « puissance » se différenciera par conséquent du mot « pouvoir », qui désigne une réalité interne et la projection de la volonté d'un acteur vers des unités appartenant à sa sphère d'influence et reconnaissant son autorité. Tournée vers cette dimension extérieure, l'étude s'attachera donc à suivre la politique extérieure de la France. La politique intérieure pourra de temps à autre y être abordée, mais restera liée ou subordonnée au champ diplomatique.

Le second effet du recours à la matrice réaliste consiste en une double limitation. La première est d'ordre extérieur, cette étude ne s'attachant qu'aux relations entre les Etats, et non à celles qui mettent en présence des acteurs non-étatiques et des Etats, voire des acteurs non-étatiques. La deuxième limitation est davantage d'ordre intérieur et concerne particulièrement l'entité « France », cette étude ne retenant que les acteurs qui détiennent directement et réellement le pouvoir politique, c'est-à-dire les Présidents du Conseil pour la IV^e République, les Présidents de la République pour la Ve République, ainsi que les ministres qui leur sont rattachés dans le cadre de la définition et de la conduite de la politique extérieure. Cette étude retient donc le principe selon lequel ce sont les Etats qui sont les principaux acteurs de la politique étrangère à travers leur représentation politique et qui jouent un rôle déterminant sur l'échiquier international. J'ajoute que la structure du système politique français, surtout à partir de la mise en place de la Ve République en 1958 par Charles de Gaulle, qui place la responsabilité de la politique étrangère entre les mains du Président de la République (selon la pratique du domaine réservé) et du gouvernement, contribue à valider le choix du réalisme en tant qu'outil analytique pour l'étude du rapport entre la notion de puissance et la politique étrangère française.

L'idée initiale que j'avais conçue pour cette étude était d'analyser une période plus rapprochée et réduite (1988 - 2002) et un thème plus circonscrit, c'est-à-dire la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) comme outil de puissance de la France en Europe. Des années de lecture m'ont conduit à retenir un cadre analytique et temporel tout autre, ceci pour deux raisons.

Il m'est d'abord apparu impossible de limiter cette recherche à une période aussi contemporaine. Hormis le problème d'accès aux sources que posait l'analyse de la période chiraquienne, le but de ma démarche, qui était de comprendre la trame intellectuelle de l'approche française de la puissance, exigeait en effet de remonter dans le temps et de revisiter les différents discours sur la puissance afin de revivre les moments d'apogée et ceux de désespoir, ceux-là mêmes qui ont façonné ce qui constitue aujourd'hui la vision française de la puissance. Il s'est donc avéré judicieux de limiter le cadre historique de cette étude aux années Mitterrand en amont et de l'élargir à la période qui commence avec la sortie de la Seconde Guerre mondiale en aval, afin de pouvoir y intégrer des marqueurs historiques tels que la défaite de 1940 et l'Occupation, le processus de décolonisation, la Guerre froide, ainsi que l'impact sur la France de la disparition de l'ordre de Yalta. Pour parvenir à ce but, j'ai pu m'inspirer du travail de certains auteurs ayant adopté une démarche similaire à la mienne.

On notera cependant que de nombreux livres consacrés à ce thème n'adoptent pas une démarche scientifique neutre *a priori*, mais s'inscrivent au contraire dans une approche « décliniste » à la mode depuis le début des années 1990. Le livre de l'historien Pierre Chaunu, *Histoire et décadence*, publié en 1981 est pour cette raison une référence unique. Antérieur aux bouleversements de 1989-91 et ne traitant directement ni de la puissance ni de l'histoire de la France, il apporte de précieux éléments analytiques concernant la différence entre la notion de « décadence » et celle de « déclin ».² Pour la période précédant la fin de la Guerre froide, je considère également que le livre de Stanley Hoffmann, *Essais sur la France : déclin ou renouveau ?* publié en 1974, constitue une synthèse historique originale (notamment à propos de la IV^e République et du gaullisme) et un véritable travail de réflexion sur la problématique de puissance. Tristan Doelnitz essaie, quant à lui, dans son livre *La France hantée par sa puissance* publié en 1993 de repérer les germes de puissance et d'impuissance à travers l'étude de plusieurs périodes de l'histoire de France, mais produit un travail qui peut être perçu comme étant de nature plus journalistique qu'universitaire. L'étude de l'historien Robert Frank, *La hantise du déclin, 1920 - 1960 : finances*,

² Pour des références bibliographiques complètes concernant les ouvrages cités dans cette introduction, se reporter à la bibliographie à la fin de cette étude.

défense et identité nationale publiée en 1994 montre au contraire une grande qualité d'analyse et a également le mérite (il est l'un des premiers à le faire) de réintégrer le facteur économique dans l'étude de la puissance. Comme le titre du livre l'indique, celui-ci se limite toutefois aux années 1960. Pascal Boniface, dans son ouvrage publié en 1998, *La France est-elle encore une grande puissance ?*, tente également de réaliser une analyse diachronique de l'histoire de France pour y repérer des périodes de flux et de reflux de la puissance française. Il accorde cependant une place relativement réduite à la discussion théorique sur la notion de puissance et sur son évolution. La difficulté à traiter du thème de la puissance française est encore illustrée par le livre de Pierre-Marie Gallois, *La France sort-elle de l'histoire ? ; superpuissances et déclin national*, publié en 1998, dont l'analyse géopolitique, s'agissant d'un ancien militaire de haut rang, est incontestablement intéressante. On pourra cependant lui reprocher d'être marquée par une approche traditionnelle du réalisme qui accorde peut-être trop d'importance à l'aspect militaire de la puissance et pas assez aux autres formes de puissance. Un reproche similaire peut être adressé à l'essayiste Nicolas Baverez, qui, dans *La France qui tombe*, publié en 2003, livre une vision quasi apocalyptique de la puissance française qui ne prend principalement en compte que le facteur économique et celui de la politique intérieure sans tenir suffisamment compte des autres facteurs de puissance ou de l'affaiblissement éventuel des autres Etats. La difficulté de trouver des ouvrages traitant d'une manière neutre de la puissance de la France m'a donc incité à préférer une démarche plus historique pour cette étude. Mais la recherche historique française a une spécificité. Elle est souvent descriptive et empirique et ne met pas, contrairement à la tradition anglo-saxonne, l'accent sur la théorie et la synthèse. Elle reste néanmoins irremplaçable. J'ai pu notamment aborder l'histoire de la politique étrangère de la France à partir d'études telles que celles de Jean-Baptiste Duroselle, publiées dans les années 80, (*La décadence ; 1932 – 1939* et *L'abîme ; 1939 – 1945*), celle d'Alfred Grosser, publiée en 1989 (*Affaires extérieures ; la politique de la France : 1944 – 1989*), celle de Jean Doise et de Maurice Vaïsse, publiée en 1992 (*Politique étrangère de la France : diplomatie et outil militaire : 1871 – 1991*), ou encore plus récemment l'étude collective dirigée par Dominique de Villepin en 2005 (*Histoire de la diplomatie française*), ainsi que celle de Bernard de Montferrand, publiée en 2006 (*Diplomatie ; des volontés françaises*). J'ai pu compléter cette vision sur le long terme par des études plus ponctuelles comme celles d'Alfred Grosser sur la IV^e République, publiée en 1961 (*La IV^e République et sa politique extérieure*), celle de Maurice Vaïsse sur Charles de Gaulle, publiée en 1998 (*La grandeur ; politique étrangère du général de Gaulle*), celle de Samy Cohen et Marie-Claude Smouts sur Valéry Giscard d'Estaing, publiée en 1985 (*La politique*

extérieure de Valéry Giscard d'Estaing) ou encore celle d'Hubert Védrine (*Les mondes de François Mitterrand ; à l'Élysée : 1981 – 1995*) et de Frédéric Bozo (*Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande ; de Yalta à Maastricht*) consacrées à François Mitterrand et publiées respectivement en 1997 et 2005.

Après ce « verrou temporel », j'ai dû faire sauter le « verrou thématique » pour débusquer la puissance là où elle s'était réfugiée. Je ne pouvais en effet me cantonner à une approche réaliste classique qui m'aurait conduit à n'entrevoir que la dimension militaire des enjeux de puissance. C'est donc une démarche plus néoréaliste que réaliste qui domine dans cette étude quand elle aborde les questions de diplomatie, d'économie, voire la présence ou l'absence de cohésion nationale. Ici intervient un autre élément important.

Devant la peur de voir cette puissance multiforme se dérober constamment sous mes pieds, j'ai trouvé un outil méthodologique pertinent dans l'analyse du concept de puissance que le sociologue Raymond Aron a élaborée dans les années 50 et 60, et peut-être encore plus spécialement dans son livre de 1962, *Paix et guerre entre les nations*, dont la richesse et la spécificité sont abordées dans le premier chapitre de cette étude. Si cette dernière se veut inspirée par le choix du néoréalisme, c'est davantage encore dans l'acceptation élargie du réalisme aronien qu'il faudra en trouver la filiation, parce que je considère que celui-ci reflète une démarche dynamique ouverte aux multiples facettes du concept de puissance.

D'autres ouvrages ont contribué à compléter mon approche méthodologique. J'ai puisé dans le livre de Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, publié en 1964 (*Introduction à l'histoire des relations internationales*), la notion de « forces profondes » qui permet d'affiner plus encore la différence établie par Raymond Aron entre la potentialité de puissance et la réalité de puissance. *Tout empire périra ; une vision théorique des relations internationales*, publié par Jean-Baptiste Duroselle en 1981, établit quant à lui une différence claire entre *la* puissance et *une* puissance et offre un cadre analytique pour faire le lien entre l'approche théorique du concept de puissance et l'étude de celui-ci à partir d'une méthode empirique, analogique et évolutive. Un autre ouvrage qui mérite d'être cité est celui de Pierre Milza, publié en 1983, (*Le nouveau désordre international*), qui met efficacement en scène le concept de « mouvements ascendants » et de « mouvements descendants » dans la hiérarchie entre les puissances. Celui de Guillaume Parmentier, publié en 1993, (*Le retour de l'histoire ; stratégie et relations internationales pendant et après la Guerre froide*), prolonge et restaure l'analyse réaliste au-delà des années 1989-91. Plus récemment, le

livre de Maxime Lefebvre, paru en 2000, (*Le jeu du droit et de la puissance ; précis de relations internationales*), permet de faire évoluer la matrice réaliste en remplaçant la marge d'action des Etats dans le cadre multilatéral, tandis que l'ouvrage de Christian Harbulot et de Didier Lucas, publié en 2007 (*Les chemins de la puissance*), est un des premiers livres publiés en France consacré à la réhabilitation du concept de puissance dans le champ théorique des relations internationales. Ces auteurs seront abordés dans le premier chapitre de cette étude.

Ayant fait le choix de ne retenir que des sources écrites ou des discours transcrits, car jugés plus fiables, et n'ayant pas été en mesure de me rendre en France pour consulter des archives, j'ai utilisé un large éventail de sources primaires et secondaires.

Les sources primaires sont principalement constituées par des œuvres écrites par les Présidents français de la Ve République telles que : *Mémoires de guerre* et *Mémoires d'espoir* de Charles de Gaulle ; *Entretiens et discours* et *Le nœud gordien* de Georges Pompidou ; *Le pouvoir et la vie* et *Démocratie française* de Valéry Giscard d'Estaing ; *Réflexions sur la politique étrangère de la France ; introduction à vingt-cinq discours, De l'Allemagne à la France* ou encore *Mémoires interrompues* de François Mitterrand. Ont également été consultés pour cette étude des ouvrages des Présidents du Conseil ou des ministres des Affaires étrangères de la IVe République, comme *D'une résistance à l'autre* de Georges Bidault et *Gouverner, c'est choisir ; 1954-1955* de Pierre Mendès France et des ouvrages des ministres des Affaires étrangères rattachés aux Présidents de la République tels que : *Une politique étrangère 1958-1969* de Maurice Couve de Murville ; *Mémoires d'avenir* de Michel Jobert ; *La connaissance de l'inutile* de Claude Cheysson ; *Le fil de la pelote : mémoires* et *Affaires étrangères, 1981-1988* de Roland Dumas ; *Le Quay d'Orsay à l'épreuve de la cohabitation* de Jean-Bernard Raymond et *La tentation de Venise* d'Alain Juppé. S'y ajoutent les discours prononcés par ceux-ci. Si ceux du général de Gaulle et de Georges Pompidou ont ainsi fait l'objet de publications exhaustives, les discours prononcés par François Mitterrand pendant ses deux septennats n'ont en revanche toujours pas été publiés *in extenso*, ce qui est regrettable. La majeure partie des discours des hommes politiques français à partir de Valéry Giscard d'Estaing sont aujourd'hui néanmoins consultables sur le site internet édité et géré par *La Documentation française*.³ Si j'ai pu me procurer la majeure partie des discours de François Mitterrand sur ce site,

³ Les discours politiques sont accessibles sur le site suivant : <http://vie-publique.fr>

le complément m'a été fourni grâce à la gentillesse du personnel travaillant aux archives de la *Fondation François Mitterrand*.

Les sources secondaires sont quant à elles constituées par de multiples ouvrages consacrés aux hommes politiques et à la politique extérieure de la France, ainsi que par des publications périodiques. Je n'en ferai pas ici le détail. On se reportera pour cela à la bibliographie. J'ai consulté également, à de nombreuses reprises, le fonds de la bibliothèque numérique *Gallica* développée par la *Bibliothèque nationale de France* (BNF), qui digitalise depuis quelques années un grand nombre d'œuvres françaises, et ceci jusqu'au début du XXe siècle.⁴ J'ai pu également me procurer de nombreux articles de revues spécialisées en sciences humaines et en sciences sociales ainsi que des travaux de recherche par la consultation fréquente du site *Persée* mis à la disposition des chercheurs par le *Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* et l'*Université Lumière Lyon 2*.⁵ Notons enfin que les revues *Politique Internationale* et *Politique Etrangère* ont mis la majeure partie de leurs archives à la disposition des chercheurs sur leur site internet.⁶

La principale difficulté que j'ai rencontrée à propos de la recherche de sources a été le nombre relativement réduit d'ouvrages traitant de la question de puissance en France, que cela soit dans le domaine historique ou dans celui des relations internationales. Il faut aussi souligner le fait qu'une grande partie de la bibliographie disponible en France reprend souvent des publications anglo-saxonnes. Il n'est en effet pas rare de constater que des livres écrits en français par des auteurs français ne comportent presque pas de références à des œuvres françaises. C'est pour cette raison que j'ai souhaité privilégier un usage extensif des sources françaises, sans exclure pour autant systématiquement le recours à des auteurs étrangers quand j'estimais que ceux-ci apportaient un éclairage nouveau par rapport à l'approche française.

⁴ Le site de la base de données *Gallica* est le suivant : <http://gallica.bnf.fr>

⁵ Le site de la base de données *Persée* est le suivant : <http://persee.fr>

⁶ Les archives de *Politique Internationale* sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.politiqueinternationale.com/revue/archives.phpet>.

Celles de *Politique Etrangère* peuvent être consultées sur le site suivant : http://www.ifri.org/frontDispatcher/ifri/publications/politique_etrangere.

La consultation des archives de *Politique Internationale* et de *Politique Etrangère* est gratuite, ce qui n'est pas le cas de toutes les revues spécialisées. A titre d'exemple, *La Revue internationale et stratégique* éditée par l'*Institut de relations internationales et stratégiques* (IRIS), la revue *Commentaire*, fondée par Raymond Aron en 1978, *Défense Nationale* ou encore la *Revue des Deux Mondes* ne proposent la consultation de leurs archives que sur abonnement ou achat individuel.

On notera également que j'ai usé d'un grand nombre de notes de bas de page, ce qui m'a permis de rendre de nombreuses citations *in extenso* ou bien d'approfondir un point précis soulevé dans le texte. Cette analyse, qui se situe dans le cadre des études de civilisation française, a donc aussi l'ambition de remettre à l'honneur des auteurs ou des œuvres qui sont probablement encore trop peu exploités ou déjà partiellement oubliés.

Cet ouvrage repose sur une structure binaire.

La première partie présente une approche théorique et bibliographique du concept de puissance dans la littérature politique française. Se rapprochant plutôt de la discipline des relations internationales s'agissant du fond et de celle de l'analyse de texte s'agissant de la forme, elle comprend trois chapitres.

Le chapitre 1 (*Un monde de gladiateurs ? L'analyse réaliste de la puissance*) est une analyse du concept de puissance à travers le prisme du réalisme.

Le chapitre 2 (*Un monde sans gladiateurs ? La critique de l'analyse réaliste de la puissance*) présente une analyse de la même notion à travers le prisme libéral et transnational. Ces deux chapitres se réfèrent à un cadre historique qui s'étend du XVIII^e siècle aux événements de 1989-90, mais peuvent aussi parfois le dépasser. Ils ne prétendent par conséquent pas être une analyse théorique *en soi* du concept de puissance, mais plutôt un panorama de la manière dont des auteurs français, que l'on peut de près ou de loin rattacher à la mouvance réaliste ou libérale, abordent la notion de puissance.

Le chapitre 3 (*La puissance évanouie ? Peur du déclin, hantise de la décadence*) allie une approche théorique des notions de déclin et de décadence, plutôt empruntée à la discipline des relations internationales, à une analyse historique du déclin de la puissance française. Il dépasse également le cadre général des événements de 1989-90.

La seconde partie de l'ouvrage opte quant à elle pour une démarche historique et empirique. Constituée par le quatrième chapitre (*Renouer avec la puissance ? Défis et stratégies (1945-1995)*), elle s'attache à identifier et à expliquer quels sont les projets de puissance des chefs d'Etat et de gouvernement français entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et celle du second septennat de François Mitterrand. Elle analyse également comment ceux-ci abordent la question de la nature de la puissance française et comment ils réagissent au torrent des événements. Cette démarche explique pourquoi j'ai choisi dans la partie consacrée à François Mitterrand de ne pas mettre l'accent sur la crise calédonienne et de ne pas traiter *in extenso* de sa politique

africaine, parce que j'estime que la première ne remet pas globalement en cause le statut de puissance de la France (qui n'est déjà plus qu'une puissance continentale européenne) et que la seconde, après 1984, même si elle occupe une place non négligeable dans la diplomatie française, ne s'inscrit plus au centre du nouveau projet de puissance qui est alors nourri par le Président français (dont l'attention se porte presque exclusivement sur le processus d'intégration européenne).

Les mêmes raisons peuvent expliquer pourquoi j'ai choisi de ne pas parler longuement de la crise de mai 1968, dont on a fêté le quarantième anniversaire. Aussi spectaculaires qu'aient pu être ces événements de mai, ils n'ont pas d'incidences durables sur la politique étrangère française et ne constituent pas de remise en cause fondamentale du projet de puissance de la France.

Pris séparément, les différents chapitres de cet ouvrage abordent les thèmes suivants :

Le chapitre 1 traite de la place occupée par la discipline des relations internationales et par la géopolitique dans la recherche en France, tentant d'en identifier les origines et d'en mesurer l'étendue actuelle. Il rappelle l'importance que revêt l'œuvre méthodologique et théorique du sociologue Raymond Aron pour l'élaboration d'une pensée française en matière de relations internationales à partir des années 60. Insistant sur la spécificité de la pensée aronienne par rapport à l'école réaliste américaine, sur son adaptabilité aux changements du contexte international ainsi que sur le magistrat intellectuel qu'exerce toujours Aron sur l'école réaliste française, comme sur l'approche française de la géopolitique en général, ce chapitre s'inspire des concepts aroniens et de ceux développés par ses successeurs pour aborder notamment deux éléments cruciaux du débat actuel sur les relations internationales : celui de la pérennité ou de l'affaiblissement de la puissance des Etats dans le système international et celui de l'infirmité ou de la confirmation de l'importance du facteur militaire comme principal vecteur de puissance dans ce même système international.

Le chapitre 2 aborde la critique de la pensée réaliste par le courant de pensée libéral et transnational présent en France. Après un rappel des fondements historiques et politiques de celui-ci, ce chapitre s'attache à décrire ce qui sépare les libéraux des réalistes. Il aborde de la sorte la remise en cause par les libéraux et les transnationalistes de trois concepts fondateurs du réalisme, c'est-à-dire l'importance du facteur politico-militaire dans la définition de la puissance, la séparation entre le domaine de politique extérieure et de politique intérieure et enfin l'aspect interétatique du système international. Le renouveau théorique qui se manifeste en France au début des années 90, concernant entre autres la dimension sociologique de la critique du

réalisme, est également traité dans ce chapitre, qui revient sur le glissement sémantique opéré par les libéraux et les transnationalistes à propos du concept de puissance. Ce chapitre pose enfin la question de l'enjeu véritable du débat qui oppose les réalistes et les libéraux sur la puissance.

Le chapitre 3 rend compte du débat sur le déclin supposé de la France, un sentiment qui reste étroitement attaché à celui de puissance, puisqu'il en est en quelque sorte à la fois l'émanation et le négatif. Il s'attache dans un premier temps à faire la différence entre la notion de déclin et celle de décadence. Sans ignorer les causes intérieures susceptibles de créer et de nourrir un tel sentiment, c'est cependant sur les causes extérieures du sentiment de déclin que l'on insistera afin de trouver les marqueurs historiques qui peuvent attester de sa naissance, de son affaiblissement ou au contraire de son renforcement. Une telle démarche conduit logiquement à se demander jusqu'à quel point les traumatismes vécus par la France au XXe siècle peuvent être responsables du sentiment de déclin en France, et si l'on peut parler d'un enracinement à son égard. Il s'agira en outre d'examiner comment la période 1989-91, marquée par la disparition de l'ordre de Yalta, s'inscrit dans cette dynamique et si l'on peut véritablement parler de déclin à propos de la France.

Le chapitre 4 présente les différents projets de puissance conçus par les chefs d'Etat et de gouvernements français entre 1945 et 1995 au travers de quatre sous-chapitres. Le premier (*La puissance enrayée ? La fin de la Seconde Guerre mondiale et la IVe République (1945 – 1958)*) aborde la période s'étalant de la Libération à la IVe République. Le second (*La puissance proclamée ? La république gaullienne (1958 – 1969)*) couvre la période gaulliste. Le troisième (*La puissance confirmée ou contestée ? Pompidolisme et giscardisme (1969 – 1981)*) est consacré à l'interpériode constituée par le pompidolisme et le giscardisme. Enfin, le dernier sous-chapitre (*La puissance refondée ? Les années Mitterrand (1981 – 1995)*) analyse les deux septennats mitterrandiens. Ayant eu précédemment l'occasion de travailler plus amplement sur la politique étrangère du général de Gaulle et sur celle de François Mitterrand, j'ai souhaité leur consacrer plus de place. Une telle priorité s'explique par la complexité et l'intensité du projet de puissance développé sous ces présidences de longue durée, qui permettent de faire ressortir une continuité ou des inflexions majeures, ainsi que des similitudes ou des dissimilitudes entre les projets gaullien et mitterrandien de puissance.

Le premier sous-chapitre prend comme point de départ l'idée d'un déclassement international de la France au sortir de la Seconde Guerre mondiale pour analyser comment le Gouvernement provisoire de la République française du général de Gaulle, puis les gouvernements de la IVe République, entendent enrayer et renverser cette spirale de déclin. Seront

entre autres abordés le lien que la France entretient avec les grandes puissances, la manière dont l'Empire français est géré et enfin le rôle joué par la France sur le continent européen. Ce chapitre met donc l'accent sur la compréhension par les chefs d'Etat et de gouvernement de la marge de manœuvre dont ils disposent pour faire aboutir leurs projets de puissance, sur la concordance ou la discordance entre plusieurs projets de puissance et sur la gestion des options qui s'offrent encore à la France au moment où le monde s'installe dans la logique de la Guerre froide. Il questionne également la critique généralement adressée au legs de la IV^e République en matière de politique étrangère. Est-il fondé ou bien exagéré de dire que celle-ci n'a pas eu de projet de puissance pour la France ?

Le second sous-chapitre analyse la période gaullienne jusqu'à la démission du Général en mai 1969. Il revient notamment sur la relation que de Gaulle entretient avec la France en général, et sur la vision qu'il a plus particulièrement de la puissance française. Deux aspects du projet gaullien de puissance, que l'on résume souvent par le terme de « grandeur », seront abordés. Le premier aspect porte sur la *nature* de ce projet et sur son aspect déclamatoire ou opératoire. Le second aspect a trait à sa *fonction* qui, en matière de politique étrangère, semble orientée à la fois vers l'extérieur, c'est-à-dire vers les autres Etats, et vers l'intérieur, c'est-à-dire les Français. L'*extériorité* ou l'*intériorité* du projet gaullien est par conséquent une donnée indispensable pour comprendre l'objectif réel du Général en matière de politique étrangère. Au-delà des discours et des actes, il s'agit en fait de savoir quel rôle de Gaulle a voulu faire jouer à la France dans le monde bipolaire.

Le troisième sous-chapitre couvre la période qui s'étend du début du septennat amputé de Georges Pompidou en 1969 à la fin du septennat de Valéry Giscard d'Estaing en mai 1981. C'est une période à laquelle la littérature politique française accorde généralement peu d'intérêt, car elle est enserrée entre deux présidences dominées par des personnalités aussi charismatiques que celles de Charles de Gaulle et de François Mitterrand. Il est également vrai que Pompidou et Giscard d'Estaing, contrairement à de Gaulle et à Mitterrand, ont eu à gérer une situation de fait, c'est-à-dire une configuration géopolitique gelée par la Guerre froide, et non à adapter le pays à un bouleversement du système international. Ce chapitre nous amènera à nous interroger sur la nature des présidences pompidolienne et giscardienne pour déterminer si celles-ci constituent un prolongement du projet gaullien de puissance, ou bien au contraire si elles marquent une inflexion de ce dernier dans ses objectifs comme dans sa méthode.

Le quatrième et dernier sous-chapitre aborde les deux septennats de François Mitterrand entre 1981 et 1995. Il revient dans un premier temps sur le rapport que celui-ci entretient avec la notion de puissance entre les années

50 et 70, c'est-à-dire alors qu'il n'est qu'une figure emblématique de la IV^e République, l'opposant farouche à la politique de grandeur du Général, ou encore le leader de l'Union de la gauche. Ce chapitre identifie ensuite deux projets de puissance sous les mandats de François Mitterrand. Il s'agira de voir si le premier, qualifié de « socialisme utopique », rompt avec la matrice gaullienne et giscardienne, ainsi que d'en décrire l'originalité. On se demandera à propos du second projet de puissance mitterrandien, le projet européen, quelles sont les raisons de la conversion de Mitterrand à l'idée d'édification de l'Europe. Ce chapitre essaiera de déterminer en quoi les bouleversements géopolitiques de 1989-91 et les crises de l'après-Guerre froide contrarient le projet de puissance de Mitterrand, et quelles réponses celui-ci tente d'apporter à la perte de puissance éventuelle de la France.

Nous reviendrons bien sûr en conclusion sur les différents chapitres abordés dans cette étude afin de tirer une série d'enseignements et d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexions. Il s'agira entre autres de réfléchir à la notion de « pérennité de volonté de puissance » en matière de politique étrangère pour ce qui concerne la transmission d'un héritage culturel et politique et la stabilité avec laquelle on poursuit les objectifs de puissance que l'on s'est fixés.

CHAPITRE 1

UN MONDE DE GLADIATEURS? L'ANALYSE REALISTE DE LA PUISSANCE

*« Les pays qui tournent le dos à l'accroissement de puissance se condamnent au mieux à une position de vassal plus ou moins bien traité, au pire à la soumission aux pays les plus prédateurs ».*⁷

Le débat sur la puissance est inhérent à toute étude de la politique, de la stratégie et de la géographie politique. De même, tout responsable politique ou commentateur français qui veut aborder les questions internationales ne peut éviter de poser la question de la pérennité ou de la perte de puissance de la France dans les affaires mondiales.⁸ Dans la littérature politique française, la puissance est un donc un horizon quasiment incontournable. Cette dimension politique de la puissance, alliée à la géographie, même si elle n'était pas encore science exacte, était déjà présente sous l'Ancien Régime. Le cardinal de Richelieu rappelle ainsi dans son testament politique rédigé entre 1635 et 1640 que « La puissance estant une des choses les plus nécessaires à la grandeur des Rois, & au bonheur de leur gouvernement ; ceux qui ont la principale conduite d'un Etat sont particulièrement obligez de ne rien obmettre qui puisse contribuer à rendre leur Maître si autorité, qu'il soit par ce moyen considéré de tout le monde ».⁹ Il ne lui est alors pas attaché de connotation morale, l'exercice de la puissance relevant plutôt du domaine de la rationalité.

Talleyrand, qui symbolise vraisemblablement la quintessence de la diplomatie française, revient dans ses mémoires sur la puissance inégalée de Napoléon Bonaparte entre 1803 et 1807 pour souligner que l'Empereur a alors toutes les cartes en main pour dessiner les contours d'une nouvelle Europe dans laquelle « un équilibre réel eût rendu la guerre presque impossible. Une organisation convenable eût porté chez tous les peuples la civilisation au degré le plus élevé qu'elle puisse atteindre. » Devant l'ampleur

⁷ HARBULOT Ch., LUCAS D., *Les chemins de la puissance*, Paris, Tatamis, 2007, p. 274.

⁸ BONIFACE P., *La France est-elle encore une grande puissance?* Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 7.

⁹ RICHELIEU, *Testament politique*, Amsterdam, Henry Desbordes, 1689, p. 198.

du désastre qui suit, il ne pourra que constater la nature ambivalente de la puissance dès que celle-ci nourrit une ambition irrationnelle.¹⁰ L'idéologie révolutionnaire, qui rejette la simple *raison d'Etat* pour véhiculer des principes aussi fondamentaux que celui du droit à l'autodétermination des peuples, opère une rupture conceptuelle profonde avec la culture de puissance traditionnelle, mais se retrouve confrontée à la difficulté de rendre compatible la volonté d'accroissement de puissance en pays conquis et le respect de l'idéal républicain qu'elle est sensée exporter (qui marque aussi l'entreprise colonisatrice française dans la seconde moitié du XIXe siècle). Ce dilemme retardera en fait l'émergence d'une école de pensée française centrée sur l'étude de la problématique de puissance.

Cette approche de la puissance passe avant tout par l'enseignement de la géographie et de l'histoire. Il faut attendre le début du XXe pour voir la fondation d'une école de géographie en France, avec notamment la parution du *Tableau de la Géographie de la France* par Paul Vidal de la Blache en 1903 et de celle du *Traité de géographie physique* par son élève Emmanuel de Martonne en 1909. Cet enseignement n'a alors pas pour fonction principale de diffuser un outillage conceptuel centré sur la notion d'espace, mais se propose davantage d'ancrer les fondements de l'idéologie nationale sur l'écorce terrestre (par exemple en entretenant le mythe d'une « très grande France » ou la nostalgie de l'Alsace-Lorraine). L'enseignement de l'histoire remplit une fonction équivalente par le récit des malheurs et des succès de la mère-Patrie.¹¹ Conséquence directe de cette évolution, l'historien Henri Hauser publie dès 1904 une étude sur l'évolution du rapport de puissance entre la France, l'Europe et les Etats-Unis.¹²

La pensée géopolitique française moderne émerge cependant avant tout en réaction à la montée en puissance de l'école de géopolitique allemande qui s'organise autour du géographe Friedrich Ratzel. Car la France, contrairement à l'Allemagne, est une puissance coloniale qui n'est pas en quête de nouveaux espaces sur le continent européen. Elle ne nourrit pas d'ambitions territoriales, hormis le retour dans le giron français de l'Alsace-Lorraine, et considère d'un

¹⁰ TALLEYRAND, *Mémoires du Prince de Talleyrand*, Livre II, Sixième partie 1809-1813, Paris, Calmann Lévy, 1891, p. 132.

¹¹ LACOSTE Y, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Paris, LD/Fondations, 1976, p. 41.

¹² HAUSER H., *L'impérialisme américain*, Paris, Pages libres, 1905. En 1916, Hauser publie également *Les méthodes allemandes d'expansion économique* dans lequel il s'attache à expliquer la relation entre la puissance économique allemande et la politique d'expansion du Reich. HAUSER H., *Les méthodes allemandes d'expansion économique*, Paris, Armand Colin, 1917.

mauvais œil ce nouvel activisme allemand. Un des piliers de la géographie française d'alors, Jules Sion, souligne dès 1904 que la *Politische Geographie* de Friedrich Ratzel, publié en 1887, représente un manuel d'impérialisme et une géographie de la guerre.¹³ On retrouve ce scepticisme dans l'œuvre d'André Chéradame avec notamment *L'Allemagne, la France et la question d'Autriche* en 1902, dans lequel l'auteur, professeur à l'École libre des Sciences Politiques, souligne le danger pour la France d'un démembrement de l'Autriche-Hongrie par l'Allemagne, puis avec *Le plan pangermaniste démasqué. Le redoutable piège berlinois de la partie nulle* en 1916, dans lequel l'auteur soutient que le pangermanisme doit être contenu dans les Balkans et en Europe centrale grâce au principe des nationalités. Paul Vidal de la Blache publie également *La France de l'Est* en 1917, dans lequel l'auteur fonde sa géopolitique non sur un schéma de conquête, mais sur celui des idéaux de la Révolution et sur l'idée de liberté et d'autonomie des sociétés politiques sur une aire géographique définie comme aire du possible.¹⁴ Pour de nombreux spécialistes, c'est ce dernier ouvrage, parce qu'il élargit le champ traditionnel de la géographie vers une géographie plus politique et qu'il dépasse la géographie du sol pour y englober des notions comme « nation » et « frontière », qui marque l'apparition d'une géopolitique française.¹⁵

Après la Première Guerre mondiale, les géographes français restent quelque peu limités dans leur aptitude à édifier une géographie politique et d'étudier le phénomène de puissance. Pacifistes et spécialistes entretiennent alors une confusion permanente entre la guerre et la stratégie qui provoque un rejet radical de toute approche de la puissance, l'école française de géographie se cantonnant à l'élaboration de synthèses régionales. Ces mêmes géographes demeurent également très sceptiques envers l'approche du professeur de sciences politiques suédois et germanophile Rudolf Kjellén qui identifie les États à des êtres conscients, raisonnables et passionnés.¹⁶ A la *Kultur*

¹³ SION J., « La seconde édition de la *Politische Geographie* de Monsieur Fr. Ratzel », *Annales de Géographie*, 1904, vol. 13, n° 68, p. 171-173. Cité par SANGUIN A.-L., « Géographie politique, géopolitique, géostratégie : domaines, pratiques, friches », *Institut de Stratégie Comparée*, Commission Française d'Histoire Militaire, Institut d'Histoire des Conflits Contemporains, non-daté, consultable sur le site internet suivant :

http://www.stratisc.org/strat_055_Sanguin.html

¹⁴ CHERADAME A., *Le plan pangermaniste démasqué. Le redoutable piège berlinois de «la partie nulle»*, Paris, Plon, 1916. VIDAL DE LA BLACHE P., *La France de l'Est*, 1917. Réédité chez La Découverte, Paris, 1994.

¹⁵ LOROT P., *Histoire de la géopolitique*, Paris, Economica, 1995, p. 51.

¹⁶ KJELLÉN R., *Stormakterna. Konturer kring samtidens storpolitik*, Stockholm, Hugo Gebers förlag, 1911 et *Världspolitikern 1911-1919 i periodiska översikter*, Stockholm, J.A. Lindblads förlag, 1920.

allemande, caractérisée par l'abstraction et la poursuite de lois universelles, l'approche française oppose des notions de civilisation et de réalisme. Un géographe comme Albert Demangeon voit dans la géopolitique allemande et sa conception anthropomorphique de l'Etat un programme politique visant la restauration de l'Etat allemand dans toute sa force et sa grandeur. On retrouve en fait cette critique de l'anthropogéographie allemande dès le début du siècle chez Elisée Reclus.¹⁷ L'approche française, contrairement à la vision allemande, considère que les désordres de l'Entre-deux-guerres annoncent un nouveau système mondial qui devra être fondé sur l'internationalisme plutôt que sur une forme d'impérialisme continentale, idée que défend notamment le géopoliticien Karl Haushofer dans les années 30.¹⁸ La géopolitique française, reflétant le climat politique ambiant et les espoirs placés dans la Société des Nations et contrairement à la géopolitique allemande, se préoccupe alors davantage de sauver la paix en Europe ou de se protéger de toute menace physique directe que de contribuer à la préparation d'une nouvelle guerre.¹⁹ De fait, les géographes français restent prisonniers du carcan dans lequel les a enfermés le syndrome de Haushofer, les seules exceptions notables étant les travaux réalisés sur la géopolitique des frontières par Jacques Ancel (*Géopolitique* en 1936, *Géographie des frontières* en 1938 et *Manuel géographique de politique européenne* paru en deux tomes en 1936 et en 1945), ainsi que celui sur la stratégie navale de l'amiral Raoul Castex, réponse à la menace continentale allemande et au concept de *Sea Power* développé par Alfred Thayer Mahan.²⁰

Pour ce qui concerne la recherche historique, et à l'exception des travaux de l'Institut français de Polémologie fondé par Gaston Bouthoul, il faut bien reconnaître que l'emprise de l'Ecole des Annales fondée par Lucien Febvre et March Bloch réduit l'espace consacré à l'histoire politique et à la polémologie dans la recherche française. Elle restreint aussi le champ d'action des géographes qui, comme Vidal de la Blache en 1917, tendait vers l'élaboration d'une géographie politique. Lucien Febvre, notamment dans son livre de 1922, *La terre et l'Evolution humaine ; Introduction géographique à l'histoire*, limite lui-même le champ de la géographicité au sol, et non à l'Etat, accusant les géographes français de pactiser avec les thèses allemandes et

¹⁷ RECLUS E., *L'homme et la terre*, Paris, Librairie universelle, 1905.

¹⁸ HAUSHOFER K., *Wehr-Geopolitik*, Berlin, Junker und Dünnhaupt, 1932; COLSON B., « La culture stratégique française », non-daté, consultable sur le site internet suivant : http://www.stratisc.org/strat_053_Colson.html

¹⁹ PARKER G., *Western Geopolitical Thought in the Twentieth Century*, New York, St Martin's Press, 1985, p. 97.

²⁰ ANCEL J., *Géopolitique*, Delagrave, Paris, 1936 et *Géographie des frontières*, Paris, Gallimard, 1938, CASTEX R., *Théories stratégiques, 1929-1935*, Paris, Economica, 1997.

fustigeant toute tentative de pratiquer une géographie qui traiterait des questions politiques. Jean Bruhnes, qui publie en 1921 *La géographie de l'histoire. Géographie de la paix et de la guerre sur terre et sur mer*, s'attire aussi les foudres des Annales et de Lucien Febvre, qui ira jusqu'à l'accuser de pangermanisme.

Entre 1945 et 1975, une véritable forme d'autocensure et de tabou intellectuel vis-à-vis de la géographie politique et de la géopolitique perdure, avec de rares exceptions comme le travail sur la géographie politique d'André Siegfried. Yves Lacoste souligne ainsi en 1976 que « la géopolitique est le spectre qui hante la géographie humaine depuis près d'un siècle, et l'horreur et le dégoût qu'il provoque se manifeste encore aujourd'hui ». ²¹ Il faudra en fait attendre la seconde moitié des années 70 et les années 80 pour observer un changement radical de comportement envers la géographie politique et la réémergence d'une école française de géographie politique à travers les travaux de Paul Claval, Yves Lacoste, Claude Raffestin, André-Louis Sanguin et avec la création de la revue *Hérodote*. ²² On peut même parler d'une renaissance de la pensée géopolitique française et d'un véritable engouement pour la géopolitique à partir de cette période.

Pourtant, la faible connaissance de la littérature française et étrangère sur ce sujet conduit souvent à faire la confusion entre géopolitique et géographie politique, alors que la géostratégie reste largement ignorée. ²³ Un géographe comme Yves Lacoste aborde les enjeux de géopolitique par l'étude des facteurs de conflits et leurs résultats, mais insiste plutôt sur le rapport à la géographie que sur les stratégies de puissance des Etats. Pour le politologue François Thual, la méthode de Lacoste reste centrée sur les problèmes nationaux et les minorités et relève plutôt en réalité « d'une sorte de psychanalyse ou d'archéologie des comportements collectifs » qui fait plutôt de la géopolitique une étude des rapports de force à travers l'intentionnalité des comportements politiques. ²⁴

Il persiste également un certain déséquilibre entre la géopolitique des militaires, qui s'attache à l'étude du destin d'un pays, et qui est relativement mal représentée en France, et celle développée par la société civile, dans laquelle la dimension spatiale de la politique internationale intervient plus largement, et dont Gérard Chaliand et Pierre-Marie Gallois sont des représentants en vue. Bernard Carayon, chargé à deux occasions par le

²¹ LACOSTE Y., *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, op. cit., p. 103.

²² RAFFESTIN C., *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec, 2007.

²³ SANGUIN A.-L., op. cit.

²⁴ THUAL F., *Méthodes de la géopolitique ; apprendre à déchiffrer l'actualité*, Paris, Ellipses, 1996, p. 14. Voir notamment LACOSTE Y., *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, op. cit.

Premier ministre en place d'étudier le rapport entre la compétitivité internationale et l'intelligence économique, regrette quant à lui que la France vive toujours dans un environnement mental fortement marqué par des courants de pensée qui ont vu le jour au XIXe siècle et qui ont évacué toute étude sur les velléités traditionnelles entre puissances étatiques pour imposer une grille de lecture manichéenne où un choix unique s'opère entre l'idéologie marxiste et l'idéologie libérale. Selon lui, cet état d'autocensure est loin d'avoir disparu et a, au contraire, survécu à la chute du Mur de Berlin pour être aujourd'hui pratiquement élevé au rang de dogme officiel.²⁵ Conséquence directe de cette situation, la France n'a pas ou plus de vision stratégique déclinée et assumée et souffre d'un véritable déficit à penser les nouvelles relations de puissance. Le faible niveau de parution d'ouvrages consacrés à ce sujet et l'influence omniprésente de la littérature américaine en témoignent. Il n'est pas exceptionnel en effet de voir des livres pourtant écrits par des auteurs français ne comporter aucune mention bibliographique d'auteurs français.²⁶

Le même type de carence semble se retrouver dans le domaine de la théorie des relations internationales, soulignant que le travail conceptuel est restreint à un nombre limité de centres de recherche, c'est-à-dire principalement le *Centre d'Etudes des Relations Internationales* et l'*Institut d'Etudes Politiques de Paris*.²⁷ Problème supplémentaire pour la recherche française, cette dernière, contrairement à l'école anglo-saxonne plus attachée à l'élaboration de systèmes théoriques, reste empreinte d'une approche empirico-descriptive qui accorde plus de poids à l'Histoire, confine ses

²⁵ CARAYON B., « Introduction », dans HARBULOT Ch., *La main invisible des puissances : les Européens face à la guerre économique*, Paris, Ellipses Marketing, Collection : Mondes Réels, 2005. p. 6-7. Voir aussi le rapport de Bernard Carayon à Jean-Pierre Raffarin en 2003, *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*, consultable sur le site internet suivant :

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/034000484/0000.pdf> et celui remis à Dominique de Villepin en 2005, *A armes égales*,

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000728/0000.pdf>

²⁶ HARBULOT Ch., *La main invisible des puissances : les Européens face à la guerre économique*, op. cit., p. 90-92.

²⁷ MARTRES J.-L., « De la nécessité d'une théorie des relations internationales ; l'illusion paradigmatique », *Annuaire français de relations internationales* 2003 Volume 4. Consultable sur le site internet suivant :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/etudes-recherches_3119/annuaire-francais-relations-internationales_3123/afri-2003_8324.html

approches au paradigme réaliste et crée le sentiment à l'étranger d'une absence systématique de problématique dans la recherche.²⁸

Seize ans après la fin de la bipolarisation, certains auteurs pensent qu'il est plus que jamais temps d'adopter une démarche qui dépasse la dichotomie entre démocratie/totalitarisme et allié/adversaire pour retrouver une approche conceptuelle de la perception des conflits qui fut celle des Français avant 1917, afin de mieux saisir les nouveaux rapports de force entre les puissances ainsi que leur impact sur la recherche de la suprématie à l'échelle autant régionale que mondiale.²⁹ Si l'on considère les retombées géopolitiques et économiques de la fin de la Guerre froide et l'accélération du processus de mondialisation, on ressent dans les élites françaises un besoin urgent de clarifier la définition du concept de puissance. Ce chapitre se propose justement de suivre le cheminement de l'approche du concept de puissance à travers la littérature politique française contemporaine à partir du fondateur de l'école réaliste française d'après-guerre, le sociologue Raymond Aron, jusqu'au renouveau du courant réaliste par le développement en France de la géoéconomie. Sans prétendre à l'exhaustivité s'agissant des thèmes ou des auteurs abordés, il entend cependant montrer l'existence d'une tradition réaliste originale qui influe fortement sur la manière dont la France aborde les relations internationales et la problématique de puissance.

Raymond Aron et l'école réaliste française

Le réalisme, courant de pensée des relations internationales, tire sa légitimité d'une double filiation. La première est de nature historique et remonte à l'historien grec Thucydide (471-395 av J.C.), qui propose pour la première fois dans son *Histoire de la Guerre du Péloponnèse* une analyse dépassionnée, historique et largement documentée du conflit qui oppose Sparte et Athènes entre 431 et 404 av. J.C. La seconde filiation du réalisme est philosophique et renvoie plus spécialement à deux auteurs.

Le premier est l'écrivain florentin Nicolas Machiavel (1469-1527), qui, dans ses œuvres principales (*Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio* entre 1512 et 1517 et *Il Principe* en 1532), tend à séparer la politique de la morale et de la religion et prône la nécessité pour l'acteur politique de fonder ses actes non pas sur la passion ou une quelconque éthique morale ou religieuse,

²⁸ MERLE M., « La « problématique » de l'étude des relations internationales en France », dans MERLE M., *Les acteurs dans les relations internationales*, Paris, Collection Politique comparée, Economica, 1986, p. 70-71.

²⁹ CARAYON B., « Introduction », dans HARBULOT Ch., *La main invisible des puissances : les Européens face à la guerre économique*, op. cit., p. 20.

mais sur l'analyse du réel et sur les rapports de force en présence. C'est par cette approche pragmatique et dépassionnée que le Prince utilisera toute la palette de son talent pour réagir avec force face au réel (Virtù) et contrer ainsi les vicissitudes du hasard et de l'urgence (Fortuna).

Le second inspirateur de l'école réaliste est le philosophe anglais Thomas Hobbes (1588-1679), qui, notamment dans le *Léviathan* de 1651, théorise sur l'état de nature pour décrire les relations interétatiques. Ce dernier met en exergue l'opposition qui existe entre l'ordre qui règne à l'intérieur des Républiques et le désordre qui subsiste dans les rapports entre celles-ci. Pour Hobbes, l'homme est naturellement porté vers la confrontation dans l'optique d'un profit, de sa sécurité, ou de sa propre gloire. Cet état naturel résulte de l'absence d'un pouvoir supérieur régulateur et organisationnel. Il conduit à un état permanent de guerre, que celle-ci soit confrontation physique ou confrontation de volontés contradictoires. On ne peut donc dépasser l'état de nature que par la création d'un pouvoir commun résultant de la délégation de pouvoir de tous et capable de défendre les membres d'une même communauté contre les dangers extérieurs et contre les rivalités intérieures. Ce pouvoir, qui peut revêtir la forme d'un homme providentiel ou d'une assemblée, Hobbes l'appelle République ;

« Personne unique, telle qu'une grande multitude d'hommes se sont faits, chacun d'entre eux, par des conventions mutuelles qu'ils ont passées l'un avec l'autre, l'auteur de ses actions, afin qu'elle use de la force et des ressources de tous, comme elle le jugera expédient, en vue de leur paix et de leur commune défense ».³⁰

Hobbes insiste également sur la contradiction entre l'ordre établi à l'intérieur de chaque République, qui n'est pas arbitraire, et l'état conflictuel de nature qui demeure dans les rapports entre les différentes Républiques, chacune luttant pour la conservation de son indépendance et refusant tout pouvoir supérieur. A l'ordre social, hiérarchisé et pacifique organisé par l'existence d'un pouvoir commun et reconnu de tous (Hobbes parle de « Pacte social ») qui caractérise l'état de société s'oppose donc un état de nature, dans lequel l'absence de régulateur commun et de hiérarchie favorisent les rapports de force et font prévaloir l'absence de dimensions morales. Comme le souligne Marcel Merle, « entre ces deux univers, dont l'un est dépourvu de lois et l'autre est placé sous le régime de la règle sociale, il n'existe pas de commune mesure, ni de point de comparaison possible : chacun obéit à sa logique propre. »³¹

³⁰ HOBBS Th., *Le Léviathan*, Paris, Sirey, 1971, Chap. XVI.

³¹ MERLE M., *Sociologie des relations internationales*, Paris, Dalloz, 1974, p. 24.

Le réalisme peut en fait difficilement se comparer à d'autres théories comme l'idéalisme libéral pour la bonne et simple raison qu'il n'en est pas une. Ni théorie, pas même paradigme, le réalisme est avant tout le résultat d'une approche empirique du phénomène politique guidée par une philosophie de l'action.³² Cela n'empêche cependant pas la pensée réaliste de se structurer à partir d'une série de principes distincts. De ceux énoncés par Hobbes découlent trois principes clefs qui ont largement influé sur l'approche réaliste des relations internationales. Le premier est que la politique intérieure est d'une nature radicalement différente de celle de la politique extérieure. Le second est que la politique extérieure ne peut être matérialisée et pratiquée que par des entités souveraines, qui sont les Républiques chez Hobbes, les Etats modernes plus tard. Enfin, le troisième principe est que si c'est le droit qui régit les rapports au sein de l'état de société (domaine intérieur), c'est davantage la force qui régit les rapports au sein de l'état de nature (domaine extérieur).

Hobbes en déduit deux démarches possibles. La première est positiviste et postule que l'état de nature est temporaire et dépassable, et peut être transcendé par un ordre supérieur aux Etats qui remet le Droit au centre des relations entre ces derniers. Cette vision, pour laquelle le concept de puissance est rejeté, est aujourd'hui celle des tenants de l'idéalisme libéral, et constitue la trame de la pensée libérale. Hobbes n'emprunte toutefois pas une telle voie, et se résigne en fait à adopter une démarche plus pessimiste dans laquelle l'état de nature est définitif et doit être accompagné et encadré non pas par le droit ou des institutions, mais par la raison politique et par l'équilibre entre les différents acteurs. Cette approche accorde une place centrale à la puissance, qu'elle soit matérialisée dans la notion de « raison d'Etat » ou d'« équilibre des puissances ».

Le réalisme politique pose donc comme postulat principal que l'État unitaire est le seul acteur légitime dans les relations internationales, et que ce dernier est par essence rationnel, c'est-à-dire qu'il n'agit pas sur la base de convictions religieuses, politiques ou morales, mais principalement en fonction de la maximisation de ses intérêts, dont le but ultime est sa propre survie. Les Etats, en l'absence de toute forme de gouvernance supérieure, et dans la plus totale anarchie, agissent de manière autonome et indépendante les uns par rapport aux autres, leur cadre de référence étant une rivalité permanente où la survie est garantie par l'accumulation de la puissance, au détriment des autres. Les réalistes n'accordent que peu ou pas de capacité

³² MARTRES J.-L., « De la nécessité d'une théorie des relations internationales ; l'illusion paradigmatique », op. cit., p. 22.

d'influence aux organisations internationales et aux acteurs transnationaux et considèrent leur impact dans les relations internationales comme marginal.

Si la discipline des relations internationales se développe après 1919 à partir du besoin de comprendre la nature des conflits modernes et du souhait de prévenir toute nouvelle guerre par la promotion du Droit international, du libre-échange et de la notion de sécurité collective, l'approche réaliste s'impose à la fin de la Seconde Guerre mondiale en réaction à l'idéalisme wilsonien et à la faillite totale de la Société des Nations, c'est-à-dire comme un retour à l'étude pragmatique de la relation entre les Etats. Ce courant de pensée est développé par l'école anglo-américaine emmenée par Hans Morgenthau, qui publie en 1948 *Politics among nations : the struggle for power and peace*, et par Edward H. Carr, qui publie l'année suivante *The twenty years' crisis : 1919-1939 : an introduction to the study of international relations*. Leur interlocuteur principal en France, l'historien et sociologue Raymond Aron, est à ce titre considéré comme le fondateur de l'école réaliste française.³³

Commentateur de l'actualité internationale à partir de la fin des années quarante (*Combat* de 1946 à 1947 avec Albert Camus, *Les Temps modernes* à partir de 1947, qu'il fonde avec Jean-Paul Sartre, comme éditorialiste dans *Le Figaro* à partir de 1947 jusqu'en 1977), Aron s'intéresse de près à la structure des relations internationales de l'immédiate après-guerre et s'implique activement dans le débat lancé par les fondateurs de la nouvelle école réaliste américaine emmenée par Morgenthau, pour laquelle la puissance doit servir de concept central à l'élaboration d'une théorie des relations internationales qui soit applicable au niveau théorique et pratique dans le domaine politique comme peut l'être celui de l'utilité dans le domaine de l'économie politique.³⁴ Raymond Aron veut alors construire une théorie des relations internationales qui soit une réponse critique à la démarche réaliste américaine, tâche à laquelle il s'attèle dans les années 50 après une relecture approfondie du *Vom Kriege* de Clausewitz, et qui culmine avec la parution de *Paix et guerre entre les nations* en 1962.³⁵ Raymond Aron n'est donc pas simplement le fondateur de l'école réaliste française. Il est celui qui dans les années 50 et 60 va

³³ MORGENTHAU H. J., *Politics Among Nations : the struggle for power and peace*, New-York, Knopf, 1948 et CARR E. H., *The twenty years' crisis : 1919-1939 : an introduction to the study of international relations*, London, Macmillan, 1949.

³⁴ MALIS Ch., « Raymond Aron et le concept de puissance », 2005. Consultable sur le site internet suivant :

http://www.stratisc.org/act/Malis_POWERII.html

³⁵ ARON R., *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

s'évertuer à démystifier le concept de puissance tel qu'il est élaboré par le réalisme classique.³⁶

Si sa réflexion théorique s'étoffe au gré d'ouvrages commentant l'actualité comme *Le Grand Schisme* (1948), *Les Guerres en chaîne* (1951), *La Coexistence pacifique* (1953) ou encore *Espoir et peur du siècle* (1957), Aron aborde vraiment la notion de puissance en 1954 dans un article intitulé *De l'analyse des constellations diplomatiques*.³⁷ Répondant à l'analyse de Morgenthau, il souligne la faiblesse de l'approche américaine, selon lui trop mono-conceptuelle. Pour Aron, l'école réaliste tend à mélanger réalisme et rapport de force pour finir par considérer la politique étrangère telle qu'elle fut pratiquée par les puissances européennes au temps de la diplomatie de cabinets ou de la Sainte-Alliance comme la forme innée et supérieure de toute politique étrangère. Cette forme de réalisme, dans lequel la course à la puissance et la rivalité entre puissances constituent l'essence des relations internationales, n'exclut pourtant pas *a priori* l'existence d'une mesure ou d'une retenue dans le comportement politique à adopter face à des situations de conflictualité.³⁸ Comme le remarque Øyvind Østerud, c'est ce manque de rationalité dans l'approche du concept de puissance qui interpelle Aron, et qui l'amène à relativiser l'approche réaliste.³⁹

Raymond Aron s'attaque aux fondements mêmes de la notion de puissance de l'école réaliste en relevant l'ambiguïté de départ du concept, que l'on prenne le terme de puissance en allemand (*Macht*) ou en anglais (*Power*), ces deux termes pouvant se traduire selon les cas par *pouvoir*, *puissance* ou même encore par *force* en français. L'étude étymologique le conduit à affirmer qu'en dépit d'une origine latine commune (le verbe latin *posse* recouvre la notion *d'être capable de* ou *d'avoir la force de*), le mot puissance recouvre deux réalités distinctes. Le premier sens du mot, que l'on traduit en français par *pouvoir*, désigne un acte tangible ainsi que l'homme ou la minorité qui décide au nom de la collectivité, ou qui prend des décisions de nature à influencer sur la collectivité.⁴⁰ Le second sens, traduit par *puissance*, indique plutôt un état plus ou moins pérenne de supériorité qui permet d'exercer cette influence.

³⁶ MALIS, « Raymond Aron et le concept de puissance », op. cit.

³⁷ ARON R., « De l'analyse des constellations diplomatiques », *RFSP*, 2, 1954. Repris dans ARON R., *Etudes politiques*, Paris, Gallimard, 1972, p. 411-425.

³⁸ MALIS Ch., « Raymond Aron et le concept de puissance », op. cit.

³⁹ ØSTERUD Ø., « Raymond Aron og teorier om makt i internasjonal politikk », dans ENGELSTAD F. (red.), *Om makt; teori og kritikk*, Oslo, Gyldendal/Ad notam, 1999, p. 295. Voir aussi ØSTERUD Ø., « Raymond Aron – et intellektuelt portrett », *Nytt Norsk Tidsskrift*, vol. 1, numéro 3, 1984.

⁴⁰ ARON, *Etudes politiques*, op. cit., p. 174-175.

Cette double nature, à la fois matérielle et virtuelle, incline Aron à ne pas trancher définitivement entre une lecture politique classique de la puissance, dans le sens inspiré par Machiavel ou Clausewitz, et une lecture plus sociologique et fondamentalement relationnelle empruntée à la sociologie d'Emile Durkheim ou de Max Weber. Aron déduit de cette première approche de la puissance, nullement exhaustive, que le mot *Power*, si l'on considère son aspect uniquement matériel, désigne la « capacité de faire, de produire ou de détruire », et qu'il indique la faculté d'une personne ou d'un collectif d'imposer sa volonté dans son acceptation plus immatérielle. En tant que concept appliqué à l'individu ou à un groupe, Aron définit ensuite la puissance comme le potentiel d'établir des rapports conformes à ses désirs avec d'autres hommes ou d'autres groupes.⁴¹

Ce concept est approfondi dans *Paix et guerre entre les nations*. Partant d'une définition générale de la puissance comme étant la « capacité de faire, de produire ou de détruire », Aron introduit une distinction entre la puissance de l'individu, c'est-à-dire la faculté non plus simplement d'établir des rapports conformes à ses propres souhaits mais aussi d'influer sur la conduite ou les sentiments des autres individus, et la puissance sur la scène internationale, qui est, elle, la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités. Le sociologue souligne la valeur virtuelle d'un tel concept en insistant de fait sur l'impossibilité de mesurer rigoureusement cette puissance individuelle ou collective à cause de la diversité des buts qu'elle s'assigne et des moyens qu'elle emploie. Concept aux contours indéfinis parce que traitant des rapports entre hommes, Aron ne peut conclure que par le rejet d'une approche purement matérialiste de la puissance. Il se prononce par conséquent pour une approche nettement plus immatérielle de la puissance qui met en avant la dimension de relation humaine.⁴²

A la fois matérialité et potentialité, la puissance, en tant que concept plus général et abstrait, peut également être comprise comme un potentiel de commandement, d'influence ou de contrainte que possède un individu par rapport à d'autres, tandis que le pouvoir ne saurait être qu'une modalité de cette *puissance*, c'est-à-dire le passage du potentiel, avoir la puissance de faire quelque chose, à l'acte lui-même, c'est-à-dire exercer effectivement le pouvoir de faire cette même chose.⁴³ Si la force politique, économique ou militaire peut se mesurer de manière plus tangible, la puissance n'est en revanche pas susceptible d'une telle mesure absolue, d'abord parce qu'elle ne révèle son ampleur que lorsqu'elle est mise en action (elle est donc

⁴¹ Ibid., p. 176.

⁴² ARON R., *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1984, p. 58.

⁴³ ARON R., *Etudes politiques*, op. cit., p. 175.

potentialité), ensuite parce que cet exercice ne peut se détacher d'un contexte politique bien déterminé à un instant précis (elle donc aussi temporelle).⁴⁴

Aron précise ce dernier point en introduisant par ailleurs la distinction entre les *ressources* ou les *forces*, qu'on peut mesurer de manière objective, et la *puissance*, dont la valeur dépasse le seul constat matériel pris en tant que relation humaine. Cette dichotomie entre virtualité et matérialité permet d'établir à l'intérieur du champ d'investigation de la puissance un champ plus resserré (qui sera le *Pouvoir*) grâce aux concepts wébériens de *Macht* et *Herrschaft*, dans lequel *Herrschaft* renvoie à la domination d'un individu à l'intérieur d'un tissu social par l'imposition de sa volonté sur les autres membres de cette communauté.

Enfin, une distinction supplémentaire s'impose entre les deux concepts qui sont la *politique de force* et la *politique de puissance*. Raymond Aron introduit à ce propos l'idée d'une opposition naturelle entre la « factualité » et la « potentialité ». Des forces militaires, économiques ou morales peuvent être ainsi relativement facilement mesurées à un moment donné. La puissance sera quant à elle l'acte de leur mise en œuvre dans des circonstances bien précises et en vue d'objectifs bien déterminés.

Aron se penche de même sur la question de savoir s'il existe un parallélisme entre la politique intérieure et la politique extérieure dans le cadre de l'exercice de la puissance. L'idéalisme libéral rejette la vision d'un Etat monolithique qui serait hermétique à toute influence extérieure. Il considère que les Etats sont au service des individus et doivent par conséquent obéir à la loi internationale comme tout citoyen apprend à respecter les lois nationales. Une fois cette loi internationale instituée, tout recours à la force sera en fait une action de police intérieure.⁴⁵ Cette idée n'est pas rejetée par Aron *a priori*. Elle sous-entend toutefois que les Etats acceptent de renoncer à se faire justice eux-mêmes et que les citoyens et les gouvernants de ces mêmes Etats considèrent comme moralement louable la soumission des Etats à un juge supérieur.⁴⁶ Un tel transfert exige aussi que trois conditions soient remplies.

Il faut d'abord qu'il y ait un certain parallélisme entre la loi internationale qui s'applique à tous les Etats et la loi intérieure de chaque Etat de manière à ce que les gouvernements se plient à une discipline équivalente par rapport à leur peuple, adoptant un comportement fondé sur le respect du consentement des citoyens. Il faut ensuite qu'un système international homogène aboutisse à la création d'une communauté qui dans un premier

⁴⁴ MALIS, « Raymond Aron et le concept de puissance », op. cit.

⁴⁵ ARON R. (1984), *Paix et guerre entre les nations*, op. cit., p. 583.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 720.

temps serait internationale, puis supranationale par la suite, et qui autoriserait la résolution des crises soit par isolement, soit par coercition. Enfin, cette communauté internationale une fois en place, il faudrait une véritable homogénéité entre les Etats concernant les idéaux et les pratiques constitutionnelles. Les Etats devraient de surcroît consentir à renoncer aux armes, c'est-à-dire à accepter la soumission à un tribunal qui serait en mesure de trancher tout différend, y compris à propos de la répartition des terres ou de celle des richesses.⁴⁷

Le sociologue français, contrairement aux réalistes américains, ne rejette donc pas une telle vision du système international sur le long terme. Il croit possible le dépassement des Etats grâce à la paix par le droit ou par l'empire, idée qui sous-entend la disparition des Etats belliqueux et l'établissement d'une paix durable.

Si Aron semble partager le souhait d'un certain parallélisme entre puissance tournée vers l'intérieur (la puissance dans l'Etat) et puissance tournée vers l'extérieur (la puissance entre les Etats), il revient cependant rapidement aux fondements du réalisme quand il sépare le pouvoir, détenu par une unité politique reconnue et tourné vers l'intérieur, de la puissance, qui incarne la volonté d'unités politiques reconnues de l'intérieur, mais qui sont tournées vers l'extérieur. Or, seuls les Etats composent le système international et peuvent en conséquence être impliqués dans une guerre générale. Les notions de pouvoir et de puissance s'inscrivent donc dans une structure hiérarchique différente. La puissance politique internationale, parce qu'elle n'a pas la même envergure, n'utilise pas les mêmes moyens et ne s'exerce pas sur le même terrain, diffère fondamentalement de la puissance sur la scène intérieure.⁴⁸ Pour autant, elles ne sont pas forcément déconnectées. Aron définit deux systèmes antagonistes.

Dans le premier, qu'il qualifie de *système homogène*, des États obéissent à la même conception de la politique et partagent les mêmes valeurs. Ils sont simplement en rivalité les uns par rapport aux autres. Un tel système se retrouve dans le bloc atlantique emmené par les Etats-Unis après la Seconde Guerre mondiale. Dans le second système, que Aron qualifie d'*hétérogène*, la relation de rivalité oppose des États qui ne partagent pas des valeurs communes et qui ont une organisation politique différente. L'approche réaliste du système international d'Aron n'évacue donc pas la notion de « valeurs », comme cela est le cas avec les réalistes américains.

⁴⁷ Ibid., p. 722.

⁴⁸ Ibid., p. 62. Il reviendra partiellement sur ce constat dans son livre posthume *Les dernières années du siècle*, dans lequel il s'interroge sur le fait de savoir s'il a eu raison de traiter les Etats comme des acteurs et le système international comme composé par ces acteurs. ARON R., *Les dernières années du siècle*, Paris. Julliard, 1984. p. 28.